

ZNIEFF* de type I

N° régional : 42090045

Ancien N° régional: 42022153

Etangs et bois du Montceau

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes Surface : 67,08 ha

Loire SALT-EN-DONZY

Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	0
Végétaux suoérieurs	2	Oiseaux	1	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	0

Nombre de données d'observation collectées : 4

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Description et intérêt du site

La plaine du Forez est située au centre du département de la Loire, à une altitude moyenne de 360 m. L'abondance de la ressource en eau venant des monts environnants a permis de créer, dès le treizième siècle, de nombreux étangs pour la pisciculture et la chasse. De nos jours, plus de trois cents étangs subsistent, riches d'une diversité biologique exceptionnelle faisant de la plaine du Forez une zone humide reconnue d'importance nationale. La zone du Montceau se localise en bordure est de la plaine du Forez, à proximité de la "plaque" d'étangs de Feurs, à une altitude variant de 370 à 390 m. Elle est juste à l'ouest du CD 10 et au sud du CD 89. Le paysage alentour est constitué de prairies naturelles de fauches ou de pâtures, de cultures et de bois. Ce site correspond à un bois de Chêne sessile agrémenté de trois petits étangs forestiers, originaux pour la plaine du Forez. Le sol est sablo-argileux et donc relativement imperméable. L'eau alimentant les étangs provient du bassin versant proche du ruisseau du Montceau. L'intérêt naturaliste du lieu réside essentiellement dans la conjonction de ces petits étangs et d'un bois humide tranquille. Les boisements constituent le lieu de chasse et de nidification du Faucon hobereau, rapace un peu plus grand que son cousin, le Faucon crécerelle. La population connue de Faucon hobereau dans la Loire est estimée à une vingtaine de couples nicheurs. L'effectif réel est probablement un peu plus important, cet oiseau étant très discret. Les zones humides sont diversifiées, avec notamment un étang couvert de Nénuphar blanc (ce qui est très rare dans la Loire) et des zones de transition conséquentes. Les principales espèces végétales remarquables sont l'Utriculaire commune et l'Isnardie des marais. L'utriculaire est une plante carnivore. Ses feuilles en lanières portent de petites outres, appelées utricules, capables de capturer de petits animaux. Entièrement immergée, l'Utriculaire commune passe inaperçue une grande partie de l'année. Elle se remarque en été par la présence de petites fleurs jaune vif qui apparaissent à la surface de l'eau. Cette espèce est protégée en région Rhône-Alpes, mais elle est relativement bien représentée dans les étangs du Forez où elle est présente sur près de trois quarts des sites.

Edition: InfoSIG Cartographie - Annecy - 74

Milieux naturels

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Oiseaux

Héron pourpré

Ardea purpurea

Flore

Isnardie des marais Utriculaire commune Ludwigia palustris (L.) Elliott Utricularia vulgaris L.

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

GUILLERME N., CHAVAS G., GUENEAU S.

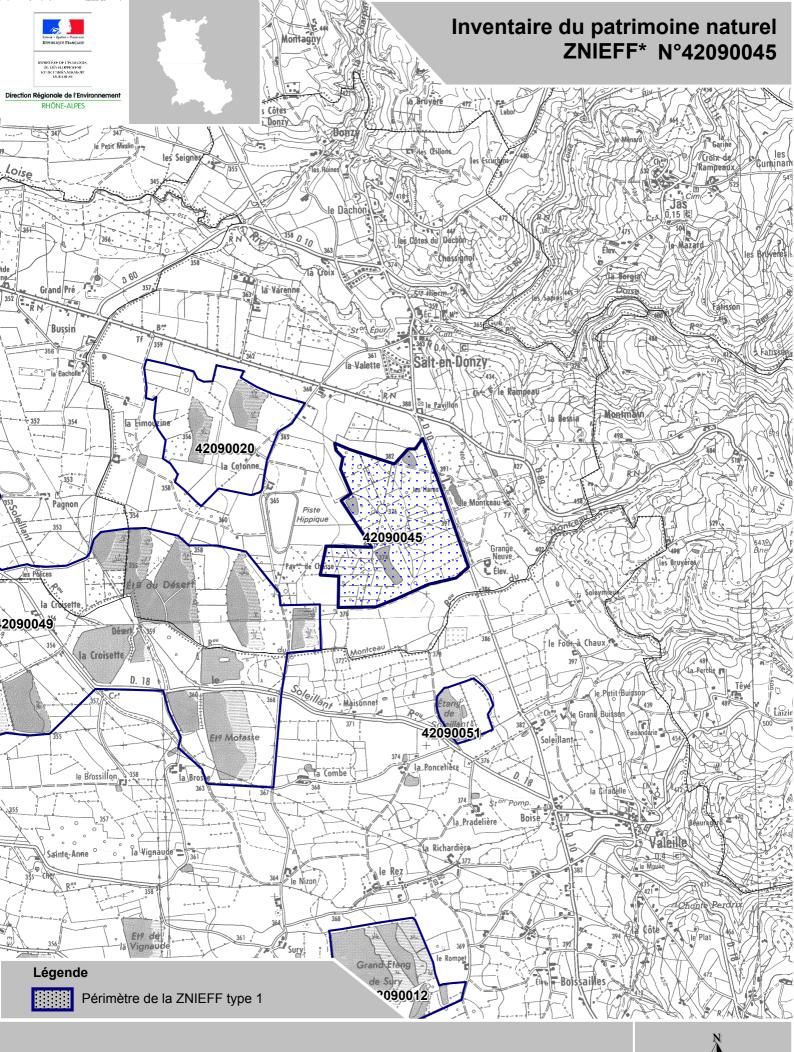
Bilan 2001 des inventaires et suivis réalisés dans le cadre du programme "étangs de la Loire".

34 pages 2002 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

PONT L.

Participation au diagnostic territorial des CTE, quels enjeux de biodiversité dans la Loire? Le cas de 3 territoires : Monts du Forez, Plaine du Forez, Monts du Lyonnais.

67 pages 2002 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes



^{*} Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Echelle: 1 / 25 000 fonds IGN Scan 25 (C)